

Chrome de Google

Un navigateur rapide ... et stylé !

Télécharger Chrome maintenant



Point de vue

Lettre ouverte à M. Jean-Louis Borloo, par Vincent Feltesse, Alain Rousset, Philippe Plisson, Noël Mamère

LEMONDE.FR | 03.05.10 | 11h52

Monsieur le Ministre,

La montée de l'éco-scepticisme prend un tournant inquiétant. La tendance se transforme en acharnement et devient préoccupante non seulement d'un point de vue écologique, mais aussi – et c'est un fait nouveau - d'un point de vue économique.

De déceptions en renoncements, un vent mauvais semble vouloir emporter, l'un après l'autre, les engagements du Grenelle ; il souffle actuellement sur l'Assemblée nationale où est discuté le projet de loi portant Engagement National pour l'Environnement, ou "*Grenelle II*". Les amendements du rapport Ollier viennent insidieusement, mais très directement, menacer la filière industrielle française de l'éolien. Dans un contexte économique dégradé, c'est une perte potentielle inestimable en termes de nouveaux emplois.

Un nouveau cheval de bataille des éco-sceptiques ? Les "*garanties*" du rapport Ollier visant à rendre l'éolien "*acceptable*" sont autant de règlementations sournoises dont l'effet à court terme reviendra à rendre les implantations d'aérogénérateurs tellement incertaines sur le plan du risque juridique que toute une filière prometteuse et porteuse d'emplois sera directement menacée. C'est l'intérêt bien compris des groupes de pression des énergies fissile et fossile, qui encouragent de tels amendements.

Renoncer à un marché qui ne souffre pas de la crise Avec 3500 éoliennes installées pour une capacité de 4 500 MW, la France se place très loin derrière l'Allemagne et l'Espagne (respectivement 26 000 MW et 19 000 MW). Dans le cadre des objectifs du Grenelle, le gouvernement s'est engagé sur un potentiel éolien de 25 000 MW d'ici à 2020, soit environ 9 000 turbines. Remplir ces objectifs, c'est augmenter la production de 2 000 MW par an sur 10 ans, et construire environ 1 000 éoliennes chaque année.

Ce secteur demeure l'un des seuls où une croissance à deux chiffres se confirme. Alors que le chômage franchi la barre des dix pour cent, il génère des emplois nouveaux ou issus de reconversions, peu ou très qualifiés. Il offre des opportunités de diversification d'activités pour des sous-traitants habituellement positionnés sur les marchés de l'automobile, l'aéronautique ou la construction navale. L'éolien est ainsi concrètement porteur d'avenir pour des milliers de salariés et leurs familles.

Abattre un secteur industriel pourvoyeur d'emploi domestique 10 000 emplois sont aujourd'hui concernés par l'éolien en France. Avantage considérable : ils sont difficilement délocalisables. Avec des objectifs confortés, la filière verrait son effectif atteindre les 60 000. La soustraction est simple : avec l'arrêt de la plupart des projets en cours, avec ce nouvel élan de légitimité donné aux anti-éoliens, combien d'emplois choisirez-vous de sacrifier, monsieur le Ministre : 20 000, 30 000, ou 50 000 ?

Des savoir-faire techniques pertinents existent déjà au sein de PME françaises. Mais si ce potentiel est

uniquement orienté à l'export, une filière industrielle crédible ne pourra pas émerger. Nous devons savoir montrer l'exemple et être capables de développer chez nous les moulins à vent du XXIème siècle.

D'ores et déjà, des élus locaux travaillent aux côtés d'industriels ambitieux pour relever ce défi. Nous faisons partie de ceux-là. A Blanquefort, une commune de l'agglomération bordelaise, la reconversion d'une vaste zone industrielle est en cours pour dépasser le choix de la spécialisation automobile fait dans les années 70. Avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales, nous avons décidé ensemble de l'orienter en cluster des énergies renouvelables, la baptisant Ecoparc.

Enjeux concrets : le cas du pôle d'activités Ecoparc La dynamique est lancée : la conversion de l'ancienne usine Ford vers la fabrication de couronnes d'éoliennes est activement soutenue. Une filiale d'EADS y installe des unités de production de pales. Le leader mondial des panneaux solaires a confirmé il y a quelques mois son implantation. Un autre professionnel prévoit d'y installer une unité de maintenance d'outillages spécifiques à l'éolien. Un centre de formation dédié à l'éco-construction doit bientôt voir le jour. Et divers industriels de la filière se montrent intéressés pour venir s'implanter sur ce qui est appelé à devenir un véritable pôle de compétitivité éolien.

Pour cela, les investissements publics locaux sont à la hauteur des enjeux. Ils accompagnent vigoureusement cet élan. La Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) et la ville de Blanquefort ont œuvré de concert sur la structuration de l'offre foncière, la modernisation des voiries et de la desserte en transport en commun, l'implantation de la fibre optique, l'installation d'un centre de services et d'une pépinière d'entreprise, le lancement d'études pour le transbordement ferré et fluvial... La région Aquitaine accompagne également à hauteur de plusieurs millions d'euros grâce à son enveloppe dédiée à la formation professionnelle, et elle participe à la création d'un nouveau centre de formation technique dédié aux grandes structures composites.

Bref, des dizaines d'acteurs s'investissent au quotidien et croient à l'avènement d'une nouvelle ère industrielle grâce aux énergies propres. Les négociations engagées à ce jour avec des investisseurs tant nationaux qu'européens nous laissent entrevoir un réservoir de création d'emplois pérennes très significatif.

Doit-on renoncer à tous ces efforts, à tous ces espoirs, si les professionnels sont conduits à abandonner leurs projets ?

Votre responsabilité est immense et sera jugée à l'aune de vos engagements D'un point de vue purement économique, le débat stérile entre les "*pour*" et les "*contre*" mérite d'être dépassé. Ne séparons plus la pensée de l'écologie et celle de l'économie. Envisageons-les ensemble et dans le même temps. Que les autorités cessent cette déplorable confusion des discours. Qu'elles octroient à leurs objectifs ambitieux les moyens correspondants, au lieu de se rendre complices de leur désaveu.

A l'heure de la crise et de l'aggravation des déficits publics, dont la charge sera supportée par les générations futures, notre responsabilité d'assurer les emplois de demain et de garantir un environnement préservé est immense. Ces choix sont à faire aujourd'hui, monsieur le ministre : nous sommes à la croisée des chemins.

L'ensemble des restrictions du rapport Ollier conduira à rendre quasi impossible la création de parcs éoliens. Or, les engagements que votre gouvernement a souscrits, notamment sous votre impulsion - et il faut le saluer - rendent inévitable le développement de l'éolien pour parvenir aux objectifs que vous avez fixés. Plutôt que de tenter de lui couper les ailes, ne laissez pas passer l'occasion de promouvoir une industrie d'avenir !

Monsieur le ministre, plutôt que de nous ignorer, nous vous engageons solennellement à nous rejoindre. Et c'est pourquoi, dans la ligne du respect des objectifs énoncés lors du Grenelle, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour garantir l'éclosion, la croissance et la pérennisation d'une véritable filière française de

l'énergie éolienne.

Vincent Feltesse est président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Maire de Blanquefort

Alain Rousset est député de la Gironde Président du Conseil régional d'Aquitaine

Philippe Plisson est député de la Gironde Maire de St-Caprais Conseiller général

Noël Mamère est député de la Gironde Maire de Bègles

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Depeches » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
Télé

Le Monde

» Abonnez-vous à partir de 17 €
» Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui